

HISTOIRE



CHAPITRE 8



Pourquoi et comment la France colonise-t-elle le monde ?

A Les motivations

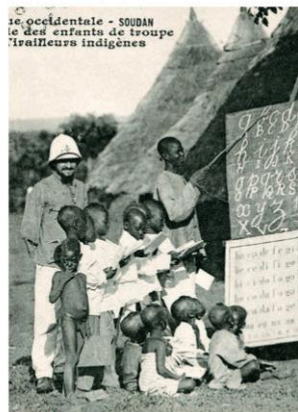
- **Elles sont d'abord économiques.** La colonisation permet à la France de trouver et d'exploiter des richesses et des matières premières nécessaires à l'industrie (minerais, caoutchouc, coton, etc.). Dans un contexte de dépression économique (de 1873 à 1896), les **colonies** fournissent aussi un débouché économique pour placer des capitaux. De puissants groupes financiers et industriels encouragent ainsi la colonisation.
- **Les Français, à l'image des autres colonisateurs européens, sont aussi convaincus dans leur majorité, de l'inégalité « des races » justifiant « leur mission civilisatrice ».** Ils entendent diffuser leur civilisation qu'ils jugent supérieure à celle des peuples considérés comme arriérés. Les Églises voient aussi dans la colonisation le moyen d'évangéliser de nouvelles populations.
- Enfin, en se constituant un empire colonial, **la France cherche à accroître son rang de grande puissance**, affecté par la défaite contre l'Allemagne en 1870. Les expéditions coloniales entraînent d'ailleurs une concurrence entre nations. La supériorité technique et militaire des Français facilite les conquêtes.

B Les premières colonisations

- Le colonialisme français est ancien et remonte au **XVII^e siècle** (Canada, Antilles). **Au XIX^e siècle, la colonisation reprend avec des voyages d'exploration** visant à répondre à une curiosité géographique. Les Français s'intéressent d'abord à l'Afrique musulmane puis à l'Afrique équatoriale autour du bassin du Congo.
- À l'exception de la conquête française de l'Algérie en 1830, **les implantations en Afrique restent encore limitées vers 1860.** L'intérieur du continent, à la différence des régions littorales, reste peu connu.
- L'Asie intéresse les Français qui progressent en Indochine et imposent des protectorats aux souverains locaux. **En Algérie, l'État encourage un peuple-mixte français et européen.**

C Une « course aux clochers » avec les autres nations européennes

- **À partir des années 1880, un « parti colonial » se forme.** Il est composé de géographes, militaires, commerçants, missionnaires, hommes politiques et il obtient de plus en plus d'influence.
- En Asie, la présence française s'étend au Tonkin, en Annam (1885) et au Laos (1895). **La France suit aussi la « course aux clochers » des Européens en Afrique, chaque pays souhaitant conquérir le plus de territoires possible avant les autres nations.**
- À la fin du **XIX^e siècle, les tensions se font plus fortes entre les puissances européennes qui revendiquent parfois les mêmes zones** à coloniser. La conférence de Berlin (1884-1885) tente d'organiser le partage de l'Afrique centrale et de moraliser la colonisation. Elle n'empêche pas la France de s'opposer au Royaume-Uni à Fachoda (1898) ou à l'Allemagne au Maroc (protectorat français en 1912). Deux fédérations s'établissent, regroupant les nombreuses colonies françaises d'Afrique subsaharienne : l'AOF (Afrique occidentale française en 1904, avec Dakar comme capitale) et l'AEF (Afrique équatoriale française en 1910, avec Brazzaville comme capitale).



1 La « mission civilisatrice » par l'éducation

Carte postale, Soudan français, 1884.

Vocabulaire

- **colonie** : territoire privé de souveraineté, soumis à la domination d'un autre pays (la métropole) sur le plan de la politique intérieure et étrangère. Il est directement administré par la métropole et repose sur une organisation économique et sociale inégalitaire.
- **protectorat** : situation d'un État qui dispose d'une relative autonomie pour les affaires intérieures mais dépend d'un autre État pour les relations extérieures. Le protectorat garde un chef d'État et un gouvernement propres, mais le pouvoir réel est aux mains du représentant de l'autorité coloniale.



Les sociétés indigènes face au système colonial

🗨️ Comment les sociétés indigènes réagissent-elles au système colonial ?

A Un système colonial inégalitaire

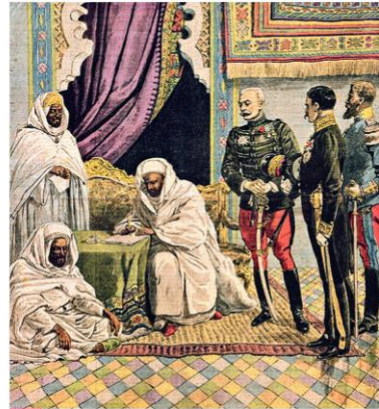
- L'Algérie considérée comme un territoire français est une colonie de peuplement. Les autres territoires sont des colonies d'exploitation économique qui fournissent les matières premières et la main d'œuvre.
- Dans un système indirect, comme pour les protectorats en Tunisie ou au Maroc, les Français encadrent des pouvoirs locaux avec une relative **autonomie**. Avec une **administration directe**, les représentants de la métropole exercent un **pouvoir très important** (comme les gouverneurs en Indochine française).
- Dans tous les cas, le **colon, minoritaire dans la population, est considéré comme supérieur aux populations locales qualifiées d'« indigènes »**. Le code de l'indigénat réprime toute « infraction ». Si la France abolit l'esclavage dans ses colonies, les indigènes sont sous-payés ou soumis au **travail forcé**. Les meilleures terres sont confisquées au profit des colons. L'exploitation des richesses naturelles ne profite que très peu aux populations locales forcées de ne commercer qu'avec la métropole.

B Des résistances limitées et fortement réprimées

- La **conquête s'effectue facilement pour les armées françaises qui disposent de la supériorité technique**. L'opposition au colonisateur reste cependant forte et des mouvements de résistance compliquent le contrôle des territoires. La « **pacification** » est longue à établir. Les villes et littoraux restent mieux contrôlés que l'intérieur.
- Toute opposition au système colonial est fortement réprimée. Les Français se heurtent parfois à des **résistances armées contre leur domination**. Souvent sporadiques, elles peuvent se généraliser en conflit très violent. Le protectorat de Madagascar, contesté par les populations, entraîne ainsi une guerre de conquête (1894-1895) puis une annexion.

C Des sociétés indigènes bouleversées par la colonisation

- Convaincus de leur supériorité intellectuelle et morale, les Français veulent accomplir une **mission civilisatrice**. Ils créent des écoles pour enseigner leur langue et leur histoire. Les Églises christianisent les populations en remettant en cause les cultes traditionnels. Par ailleurs, les progrès en matière de soins sont surtout liés à la volonté de s'assurer une main-d'œuvre en bonne santé.
- Les **sociétés indigènes sont bouleversées par la colonisation qui repose sur les inégalités et une ségrégation marquée**. Dans les villes, même si les populations ne sont pas complètement séparées, il existe des quartiers « à la française » et des quartiers indigènes. La domination coloniale bouleverse la culture et les habitudes des peuples colonisés, déchirés entre l'influence occidentale et leurs traditions. Les élites indigènes, souvent éduquées à l'occidentale, souhaitent accéder à des responsabilités mais sont maintenues dans une situation d'infériorité.
- L'attitude des Français vis-à-vis des peuples colonisés est variable. Ils affirment une volonté d'**assimilation** qui, souvent théorique, reste rarement suivie d'effet. La découverte des indigènes, fascinante pour certains colons, se fait en métropole par une production abondante d'images et d'exhibitions « zoologiques » qui montrent les peuples colonisés comme des curiosités.



1 Le protectorat français imposé au Maroc (1912)

En 1912, le sultan du Maroc abdique en faveur de son demi-frère qui accepte le protectorat français.

Le Petit Journal, Paris, n° 1136, 25 août 1912.

Vocabulaire

- **assimilation (politique d')** : politique qui consiste à vouloir rendre les indigènes semblables aux habitants de la métropole sur le plan culturel (langue, mode de vie).
- **autonomie** : liberté d'un peuple, d'un pays de se gérer lui-même dans des limites fixées par un pouvoir central. Un pays autonome reste dépendant d'un autre généralement pour les affaires étrangères et la monnaie.
- **pacification** : rétablissement de la paix après une période de conflits militaires, par la négociation ou par la force.
- **ségrégation** : mise à l'écart d'une population pour des motifs raciaux, politiques et/ou sociaux.
- **travail forcé** : tâche qui est imposée aux indigènes sans être rémunérée.